

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 836

Rubrik: Nucléaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(mam) La presse romande ne s'intéresse plus guère à la vente de Pilatus PC-7 et PC-9, ces avions "civils" qui peuvent se révéler d'excellentes machines de guerre et ne devraient en aucun cas être exportés vers des pays où règnent des tensions militaires. C'est ce qu'a tenu à rappeler le Groupe de travail pour le contrôle des armements et l'interdiction des exportations d'armes (ARW) dans une conférence de presse tenue le mois dernier à Zurich.

Ce groupe est né de la campagne en faveur de l'initiative visant à interdire les exportations d'armes, refusée de justesse en 1972 (différence de 7787 voix). L'année suivante, la Confédération se dotait d'une loi qui interdit toute vente de matériel de guerre aux pays en conflit ouvert ainsi qu'à ceux où règnent de graves tensions. Or, constate l'ARW, la pratique tend à vider cette loi de son contenu. L'exemple le plus frappant reste le PC-7, présenté comme un avion civil mais qui peut servir à des reconnaissances militaires, voire à des bombardements rapprochés. Sa maniabilité le rend particulièrement efficace au-dessus des terrains accidentés.

UNE HISTOIRE OUBLIÉE

Suite à la vente de PC-7 à la Turquie, notre confrère *Le Matin* avait produit un prospectus publicitaire de la firme Pilatus à Stans qui vantait les qualités militaires de l'avion et recommandait certains accessoires comme des tubes lance-roquettes. Saisi de l'affaire, le Conseil national avait refusé par 95 voix contre 39 d'interdire l'exportation.

Aujourd'hui, Pilatus se prépare à livrer 120 exemplaires du nouvel appareil PC-9, notamment à l'Arabie Saoudite et à la Birmanie, un pays qui ne peut pas être considéré comme exempt de tensions militaires.

L'ARW a présenté le livre de l'écrivain Manfred Züfle "L'histoire disparue"⁽¹⁾, un pamphlet écrit dans le but avoué de relancer la discussion et d'aboutir un jour ou l'autre à une interdiction de vente. Dommage que les journaux romands ne s'intéressent plus à cette affaire, il est vrai qu'entre temps certains titres ont quasiment renoncé au journalisme d'investigation.

(1) Die verschwundene Geschichte, édité par l'ARW, Bâle, 77p. 11.40 Fr.

NUCLEAIRE

Par ici la sortie

(yj) Importée du Nord par quelques bonnes âmes vertes et divers écolos catégoriques, l'idée de l'abandon du nucléaire fait son chemin en Suisse. Elle progresse plus vite dans l'opinion, fortement ébranlée par Tchernobyl, que chez les élus qui savent, eux, dominer leurs émotions. N'empêche que l'idée de renoncer progressivement au courant d'origine nucléaire, qui n'avait pu traverser que de mauvais esprits, tient désormais de l'hypothèse de travail. Pour des gens aussi peu suspects de précipitation que des ingénieurs, des conseillers d'Etat, et même nos Sept Sages.

Le Conseil fédéral a commandé des scénarios, que les experts de la Conception globale de l'énergie n'avaient pas osé envisager : que serait la Suisse sans nucléaire demain, en l'an 2000, en 2010, ou dans 40 ans ? Que peut vouloir dire l'abandon-dès-que-possible demandé par l'initiative populaire socialiste-écologiste qui démarre la semaine prochaine ?

D'ici la publication des scénarios, attendus pour fin 87, et plus encore d'ici la votation sur l'initiative précitée et celle, déjà lancée, demandant un moratoire d'une durée indéterminée, les esprits auront encore évolué. Et dans le bon sens sans doute. Voyez l'idée du moratoire, qui avait tant choqué au moment de l'initiative Meizoz, déposée il y a bientôt dix ans, le 1er décembre 1976 ; cette même idée fera une large majorité - tout comme celle du renoncement à la centrale de Kaiseraugst, à laquelle plus grand monde ne croit, sans oser encore le dire.

Parallèlement, dans les années à venir, les notions de démantèlement, de non-remplacement, de sortie du nucléaire, se banaliseront. Les budgets iront davantage au "plombage" définitif des centrales qu'à la construction de nouveaux réacteurs, davantage au stockage des déchets qu'à l'achat de combustibles fissiles. Restera le Parlement, qui n'est pas prêt de virer sa cuti nucléaire. Il n'acceptera de rejoindre l'opinion que sur pièces, c'est-à-dire sur docu-

ments émanant des meilleures sources. Ce n'est pas un rapport d'INFRAS, ce bureau d'ingénieurs truffé de socialistes, qui va suffire à convaincre les députés de tenter "l'aventure du non-atome". Il faudra au moins les résultats de simulations dessinant les conséquences de l'abandon du nucléaire, et les solutions de remplacement.

A ce niveau, il faut bien le dire, la session extraordinaire que viennent de tenir les Chambres fédérales n'incite pas à l'optimisme. Car enfin, si comme tout le monde s'est plu à le répéter, l'énergie la moins chère et la plus propre est bien celle qu'on épargne, les députés auraient dû motionner à fond - et non seulement laisser passer un postulat par-ci par-là - en faveur des économies d'énergie. Au lieu de cela, on a (re)dit non, et pour longtemps sans doute, à la loi sur l'électricité proposée en décembre 79 par Gilles Petitpierre, et relancée par la socialiste argovienne Ursula Mauch, qui a tout juste vaincu une douzaine de bourgeois - dont certains pour la première fois, tels les PDC Oehler et Ruckstuhl (de Saint-Gall), les radicaux Nef (SG) et Schüle (SH) ou encore l'UDC thurgovien Rutishauer.

Alors quoi ? Le Parlement laisse faire des scénarios, multiplie les vœux pieux en matière d'économies d'énergie, fait mine de s'intéresser aux énergies-renouvelables-hélas-peu-prometteuses, et n'entreprend rien pour contraindre, c'est-à-dire pour libérer (cf édito DP 834), ni pour rechercher du nouveau - hormis dans le secteur du "nucléaire portatif" à la Seifritz et consorts.

La prise de conscience d'une bonne partie de la population contraste avec l'incohérence parlementaire. Laquelle, d'ailleurs corrigible, surprend moins que l'incroyable rigidité des promoteurs de l'énergie nucléaire. Eux, ils ne craignent pas de montrer que Tchernobyl ne leur a rien appris, en matière de relations avec le public en tout cas : à Mühleberg, seules les poussières radioactives s'échappent ; les informations en revanche ne fuient pas. Et quand elles sortent enfin, elle sont soigneusement filtrées, comme au temps de la censure et de l'ennemi intérieur.